



SWISSPORT DOIT ENGAGER DE SERIEUSES NEGOCIATIONS

Après une consultation des avocats, juristes et de l'inspection du travail, l'intersyndicale CGT, CFTC, SUD et FO s'est réuni le 31 mai 2012 pour faire le point sur le transfert de notre activité chez SWISSPORT.

Les avenants aux contrats de travail transmis par notre futur employeur comportent de nombreux points qui nécessitent des précisions et/ou des modifications :

- ✓ Pour les salariés dont le contrat de travail a été suspendu pour diverses raisons, ayant entraîné une perte de salaire ou la suppression du paiement des majorations et primes diverses, il ne nous est pas précisé si le salaire de référence calculé sur la moyenne des 12 derniers mois est reconstitué dans le calcul de la « prime différentielle ».
- ✓ La direction de SWISSPORT indique qu'elle n'a pas été en mesure d'établir une grille commune avec le terminal 3 avant le 15 juin. Elle communique à chaque salarié un « projet » de planning provisoire dont les heures de début et de fin de services ne sont pas définies. Celles-ci pouvant varier sur une plage de 5 heures.
- ✓ La direction de SWISSPORT refuse d'intégrer dans l'avenant des salariés de TRAFFIC AIR SERVICES l'augmentation de 2% du salaire de base et de 1cts d'IKV applicable au 1^{er} mars 2012 conformément au protocole d'accord NAO signé le 14 mai par l'ensemble des organisations syndicales et de la direction.
- ✓ L'inspecteur du travail nous informe que la communication tardive de l'avenant SWISSPORT et le bref délai (3 à 6 jours) de réflexion imposé aux salariés, sont abusifs et ne leur permettent pas de mesurer pleinement les conséquences de leur acceptation ou refus de celui-ci.
- ✓ Certains avenants ne respectent pas la qualification réelle du salarié.
- ✓ Aucune procédure de remise des avenants SWISSPORT n'est définie.

D'autre part nous revendiquons toujours le maintien de nos acquis contractualisés dans les accords d'entreprise, de nos plannings et la mobilité vers le T3 sur la base du volontariat ainsi que le maintien des mandats représentatifs du personnel en cours jusqu'aux prochaines élections SWISSPORT en mars 2013.

Nous rencontrons vendredi 1^{er} Juin 2012 la direction SWISSPORT à 10h00. Nous vous proposons d'attendre le résultat de cette réunion et l'information que nous vous en ferons pour prendre votre décision personnelle quant à la signature de l'avenant.

Une délégation des représentants du personnel TRAC-PISTE et TRAFFIC AIR SERVICES sera reçu par le Préfet de Bobigny, Christian Lambert le 04 juin. Nous vous tiendrons informé.